

IMPACT ÉCONOMIQUE DU CONFLIT UKRAINIEN DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Dans le cadre de ses missions, la CERC Occitanie publie chaque trimestre une note de conjoncture de la filière Construction, établie à partir de données collectées auprès de différents ministères, des organisations professionnelles, de l'INSEE et d'enquêtes CERC.

Ces notes ne permettent pas de rendre compte de l'impact du conflit ukrainien sur la filière, les données étant antérieures.

La CERC Occitanie se mobilise et adapte ses outils à ce contexte géopolitique et économique inédit. Nous vous proposons ce format Flash, synthétisant les informations économiques recueillies auprès des professionnels à la date de parution. Cette note sera actualisée périodiquement en fonction de l'évolution de la crise.

La situation pouvant évoluer rapidement, les retours ci-dessous sont à prendre avec précaution.

Fonctionnement actuel de la filière :

La filière connaît actuellement de grandes difficultés suite à la pénurie de matières premières et matériaux, impact direct de la crise sanitaire et économique du Covid-19. Cette pénurie a entraîné une hausse importante des coûts matériaux et matériels.

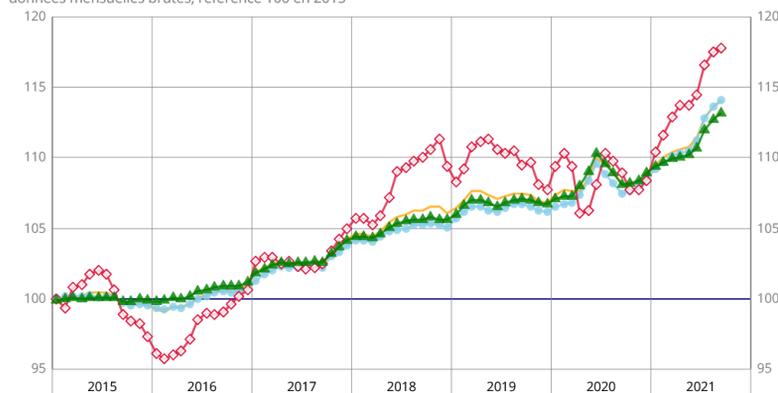
Selon l'INSEE, en un an (T3 2021 / T3 2020) les coûts de production dans la construction ont augmenté de 4,2%. L'ensemble des travaux de construction (travaux spécialisés, génie civil ou bâtiments) enregistre une hausse de leur coût de production résultant principalement de la hausse des coûts des matériaux et de l'énergie.

En détaillant les coûts des facteurs de production dans la construction, l'énergie connaît une hausse de 16,7% dans le bâtiment et de 18,9% dans les Travaux Publics. Les matériaux croissent de 12,1% pour la construction de bâtiments, de 10,1% pour les bâtiments anciens, de 14% pour le génie civil et de 8,2% pour les travaux publics spécialisés.

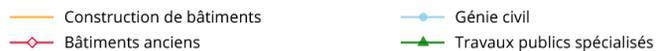
COÛT DE PRODUCTION DANS LA CONSTRUCTION



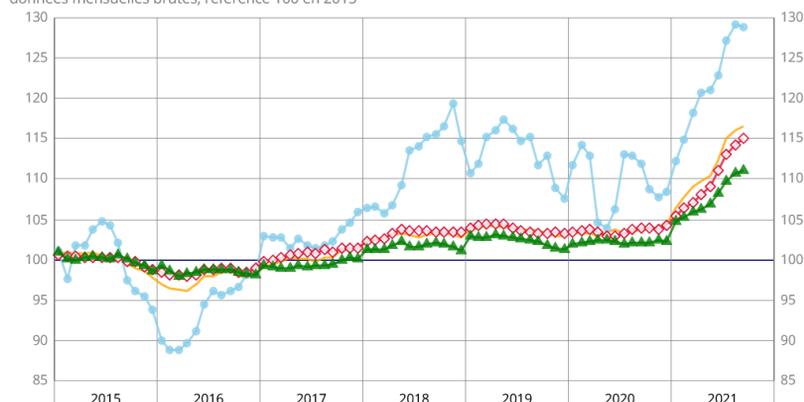
données mensuelles brutes, référence 100 en 2015



COÛT DES MATÉRIAUX



données mensuelles brutes, référence 100 en 2015



COÛT DE L'ÉNERGIE



données mensuelles brutes, référence 100 en 2015



Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6008074>

Pour en savoir plus

Les indices mensuels de coût de production sont publiés tous les trois mois.

Ces indices sont calculés à partir des coûts de six facteurs de production dont quatre sont ici présentés (matériel, travail, énergie et matériaux) qui pèsent pour 8/9e dans le calcul des indices de coût de production dans la construction.

Les indices de coût de production sont révisables. Ils servent essentiellement à la comptabilité nationale, aux analyses macroéconomiques et aux comparaisons internationales.

Pour plus de détails sur les indices de coût de production dans la construction et les autres facteurs de production, se reporter à la note méthodologique (onglet documentation) accompagnant cette publication.

Prévision de l'impact économique selon les retours des organismes professionnels interrogés:



Bâtiment

Les entreprises du Bâtiment subissent une nouvelle hausse des coûts des matières premières, le coût des transports est renchéri par une flambée du carburant (près de 2,20€/l). Le prix du carburant et sa taxation est une réelle difficulté pour les entreprises où un rationnement est mis en place par certains fournisseurs. Certaines communes ont pris des arrêtés interdisant le passage de poids lourds. Les conséquences sont un contournement des communes de 30 à 40km pour atteindre le chantier et un coût de transport supplémentaire.

Le prix de l'ensemble des fournitures du secteur sera impacté. Pour exemple, le prix des poutres en acier est passé de 1 000€/t à 1 200€/t en une semaine. Le prix du bois a été multiplié par 3 et une forte hausse de l'aluminium est également constatée.

La mise en place des ZFE dans les métropoles peut créer une distorsion de concurrence pour les artisans qui viennent de zones rurales. Il est impossible, aussi bien techniquement que financièrement, pour des artisans de renouveler leur flotte de véhicules. Il y a un décalage entre les capacités techniques d'un véhicule électrique (distance, capacité de chargement, délais de livraison des véhicules...) et les besoins des entreprises. De plus, la Russie est le principal pays producteur de Nickel, utilisé pour fabriquer de l'acier inoxydable et des batteries nouvelles générations en remplacement du cobalt. Début janvier, le prix avoisinait les 20 000 dollars la tonne (environ 18 000 €). Mardi 8 mars, il a bondi jusqu'à atteindre les 100 000 dollars (environ 90 000 €), pulvérisant le précédent record historique. Cet emballement a poussé le plus grand marché de matériaux au monde (London Metal Exchange) à suspendre la cotation de celui-ci, le 8 mars dernier. Dans ce contexte, les véhicules hybrides devraient faire face à une envolée des prix. Il paraît difficile pour les entreprises de se mettre rapidement en adéquation avec les exigences de la ZFE.

Le pouvoir d'achat des ménages va de nouveau être impacté par le conflit ukrainien avec une hausse du coût des énergies (transport et chauffage) et des produits alimentaires (blé, huile de tournesol) importés directement de Russie ou d'Ukraine.

Concernant la construction neuve de logements, l'avenir est incertain. Les budgets des particuliers sur la construction neuve sont serrés et ne peuvent absorber une nouvelle hausse des prix. La plupart des marchés privés sont des marchés à prix fermes sur 1 an pour la construction de maisons individuelles et à 2-3 ans pour la promotion immobilière.

L'ensemble de ces conséquences aura un impact direct sur la maîtrise d'ouvrage publique et privée et sa possibilité d'engager ou de maintenir des travaux.

Globalement, les bailleurs sociaux alertent sur la hausse des coûts de production suite aux différentes contraintes qui s'accumulent : hausse des taux du livret A sur lesquels les prêts sont basés, la loi Climat et Résilience, le foncier disponible et la mise en place de la RE2020. Pour cette dernière, le surcoût de production est estimé à 20%. Ils s'inquiètent de la hausse du coût de l'énergie dont le gaz pour les locataires mais aussi d'une nouvelle flambée des coûts des matériaux, déjà en tension suite à la crise COVID. Les bailleurs sociaux se sont mobilisés au travers d'un plan d'actions pour l'accueil des réfugiés.



Travaux Publics

Suite à la crise COVID, les prix des matériaux se sont envolés résultant de grosses difficultés d'approvisionnement. Certains chefs d'entreprises font état d'une pénurie totale, au 9 mars, de l'acier. Les fournisseurs n'ont plus de stock et n'ont pas de visibilité sur les délais d'approvisionnement (jours, semaines, mois ...). Des chantiers qui devaient débiter sont mis à l'arrêt.

S'ajoute à cela, un nouveau rebond des prix de l'énergie suite au conflit ukrainien, la marge et la rentabilité des entreprises sont largement entamées.

Le prix du GNR a enregistré une augmentation de 40 à 50 centimes en 2 semaines, le prix du gazole atteint plus de 2€/l (vs 1,01€/l à la même période en 2021). Ces augmentations, pour une entreprise TP de 30 salariés avec un chiffre d'affaires annuel de 4,5M€, auront pour conséquence une perte annuelle de chiffre d'affaires de 180 000€. L'estimation représente une perte de 4 000€ par semaine pour cette entreprise sur le seul volet des carburants.

L'impact direct et à très court terme (15 jours) est le chômage technique des salariés soit par manque de matériaux soit pour une remise en cause de la rentabilité du chantier. A cela s'ajoute un risque accru des vols de carburant sur chantier et de vandalisme des engins. A moyen terme, les grands projets structurants (métro, tramway ou ferroviaire) en seraient les premiers impactés.

Les entreprises expriment un point de vigilance sur les marchés publics afin qu'une révision soit possible en tenant compte des index adéquats. La maîtrise d'ouvrage publique qui doit rester attentive et compréhensive face aux demandes des entreprises. Suite à la hausse des coûts des matières premières et des matériaux, l'équilibre du marché peut être remis en cause.



Industrie des matériaux

Pour le moment, la situation a un impact sur le volet énergétique. L'extraction minérale est essentiellement une industrie locale qui est intégrée dans la fabrication de matériaux (béton, ciment ...). L'impact essentiel repose sur l'énergie utilisée comme pour les malaxeurs dans la production de Béton Prêt à l'Emploi ou du gaz dans la cuisson du ciment.

Mémo contacts ministère de l'Économie :

Le ministère de l'Économie et des Finances et de la Relance informe les entreprises au travers de contacts :

- Sur les sanctions mises en place : sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr
- Sur l'impact de ces sanctions sur les biens à double usages plus spécifiquement : doublusage-sanctions.russie@finances.gouv.fr
- sur les tensions sur les approvisionnements : tensions-approvisionnements.russie@finances.gouv.fr
- Un soutien aux entreprises rencontrant des difficultés industrielles ou financières : les entreprises peuvent se rapprocher de leur Commissaire aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises (CRP) :
 - Pascal THEVENIAUD (départements 11, 12, 30, 34, 48, 66 et 81) :
pascal.theveniaud@dreets.gouv.fr | 04 30 63 63 32 | 06 07 90 96 68
 - Vincent Laynay (départements 09, 31, 32, 46, 65, 82)
vincent.laynay@dreets.gouv.fr
- En cas de défaillance d'un fournisseur, le Gouvernement a désigné un [fournisseur de secours](#) pour assurer à titre transitoire la continuité d'approvisionnement des consommateurs. Les clients n'ont aucune démarche à faire, le fournisseur de secours prendra contact avec les clients directement concernés.

Le cas échéant, les clients peuvent contacter leur fournisseur de secours :

- EDF (sites raccordés sur les réseaux ENEDIS ou RTE) : offre-secours@edf.fr
- L'Entreprise Locale de Distribution (ELD) compétente pour les sites raccordés sur leurs zones de dessertes

Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

- Echanges avec les représentants régionaux des organisations professionnelles (FRB, FRTTP, UNICEM, CAPEB, CNATP, SCOP BTP, OMH/USH).
- INSEE, Ministère de l'Économie.